

Monsieur le Président,

Même si le compte administratif n'est pas un vote sur l'opportunité, il est tout de même le constat de la mise en œuvre de politiques choisies par la majorité et nous sommes en profond désaccord avec ces choix et leurs conséquences. Les exercices budgétaires se suivent et se ressemblent. Ils sont marqués par la trace indélébile et fâcheuse qu'y laisse la majorité de Droite de la Communauté Urbaine du Grand Nancy. L'exercice 2014 n'échappe pas à cette règle. C'est un compte administratif frappé une nouvelle fois du sceau des déficits que nous examinons aujourd'hui.

On nous annonce certes un excédent de clôture de 24,1 millions d'euros. Mais la bulle de la dette continue de gonfler dangereusement, 677,01 M€ à la fin de l'année 2014 contre 662,1 M€ à la fin 2013, et de flotter au-dessus de la tête des Grands Nancéiens. Si la hausse ralentit, elle se fait néanmoins de plus en plus pesante avec désormais 2.644 € par habitant.

On peut noter cependant une évolution à travers le début de prise de conscience que vous semblez avoir prise quant à la gestion de cette Communauté Urbaine et que vous avez esquissée à la fin du précédent mandat. C'est probablement la raison pour laquelle l'évolution de l'encours de dette s'avère moins importante que lors des précédents exercices, de même que les dépenses d'investissement après des années et des années de hausse continue, à contre-courant du mouvement que les autres EPCI de même nature avaient choisi de suivre. Seulement 145,9 M€ en 2014, soit le niveau de 2009 et une baisse de 23% par rapport à 2012 et de 15% par rapport à 2013. Vous évoquez la nécessité de « pérenniser le dynamisme de l'agglomération tant pour la qualité de vie au quotidien que pour consolider la croissance de demain » mais je ne suis pas certain que les investissements réalisés répondent réellement à ces objectifs. En effet, le fond de notre désaccord, ce sont vos choix en matière d'investissement.

En y regardant de plus près, on a une nouvelle fois la confirmation que la ligne 1 dont l'exploitation a été prolongée jusque 2022 n'est sûrement pas la meilleure idée que vous avez eue, c'est un gouffre financier. 3,398 millions d'euros ont été affectés aux grandes révisions du matériel roulant et encore seulement pour 2014. Soit dit en passant, on remarque que la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'Etat à la Communauté Urbaine du Grand Nancy entre 2013 et 2014 est justement de 3,4 millions d'euros. Comme quoi, nous n'avons besoin ni de l'Etat, ni de la situation économique actuelle pour restreindre les possibilités d'investissement de la CUGN.

Toujours dans le registre des transports, on peut être satisfait que l'Enquête Ménages Déplacements soit finalement cofinancée au titre des fonds européens via une subvention de 353.000 €. Malgré ces aides publiques, on ne peut que regretter que cet outil, source d'informations utiles pour améliorer le réseau de transports communautaires et la fluidité du trafic dans l'agglomération, n'ait pas pu remplir son rôle puisque vous avez décidé de restructurer le réseau Stan courant 2013 sans utiliser les données tirées de cette enquête qui a coûté au total 1 million d'euros... A défaut de servir aux habitants pour leur offrir un réseau performant et adapté à leurs déplacements quotidiens, nous aimerions savoir combien cette

enquête qui restera dans les cartons a coûté réellement à la Communauté Urbaine.

Enfin, le nouveau Centre des Congrès aura coûté la bagatelle de 18 millions d'euros rien qu'en 2014, et c'est sans compter les nombreux avenants et marchés complémentaires de travaux que nous avons approuvé depuis le lancement de l'opération, un chaque année, qui font encore grimper l'addition, tout comme les protocoles de transaction amiable avec les entreprises d'ailleurs. D'un montant de 56,45 M€ hors taxe en 2010, nous en sommes désormais à 60,9 M€ pour ce projet, soit une augmentation de 8% des coûts. On nous annonce un chiffre d'affaires de 1,363 M€ sur 4 mois d'exploitation, dépassant toutes les espérances, sur ce point on est d'accord. Mais comme l'indique le rapport du délégataire de service public, celui-ci a « su tirer partie [NDLR : faute d'orthographe comprise] de l'effet de nouveauté découlant de l'ouverture d'un équipement ». Nous souhaitons naturellement que les futurs résultats d'exploitation continuent de nous surprendre mais je reste réservé quant au chiffre d'affaires, eu égard au coût d'investissement.

Ces dépenses, loin d'être toujours judicieuses, grèvent les finances communautaires et alourdissent le poids de la dette, affaiblissant la capacité de la Communauté Urbaine à investir pour l'avenir, pour le bien-être et dans l'intérêt de ses habitants. Vous semblez avoir trouvé des « solutions », si je puis dire, pour résorber ces déficits abyssaux et retrouver des marges de manœuvre mais ces coupes budgétaires sont sans véritable discernement et surtout au détriment de la population et des communes les plus modestes. On en a encore eu un exemple récemment avec les rippeurs qui redoutent l'entrée en application d'un avenant qui réduirait le nombre de tournées de ramassage des déchets et engendrerait la suppression d'une trentaine d'emplois alors que leurs conditions de travail sont déjà difficiles. Cette diminution des fréquences de ramassage ne concernerait pas le centre-ville de Nancy.

Même constat sur le dossier des voiries communautaires. Depuis de nombreux mois, nous bataillons concernant le montant des enveloppes et leur répartition entre les communes. La volonté d'économies est compréhensible mais elle s'effectue suivant des critères qui, une nouvelle fois, désavantagent les communes périphériques les moins dotées. Très peu de voies dans ces villes sont classées en tant que voiries dites « particulières » qui, en raison de leur intérêt historique, culturel, économique ou de centralité, comptent pour le double de leur surface dans le calcul des enveloppes. Ainsi, une commune qui n'a pas sur son territoire un château, des bâtiments classés ou encore un quartier qui, lui, serait mal desservi par les transports en commun ou pas desservi du tout sera désavantagé dans votre nouveau mode de calcul.

Tous ces choix, nous n'y sommes pas associés, la Conférence des Maires ressemblant davantage à un lieu où on nous communique des informations et des décisions déjà actées. Nous le regrettons et c'est probablement la raison pour laquelle la Communauté Urbaine continue à avancer sur la voie de l'endettement et des inégalités entre ses communes membres.

Nous ne pouvons accepter ces orientations et en conséquence, nous ne voterons pas ce bilan relatif à une gestion non partagée de la Communauté Urbaine.